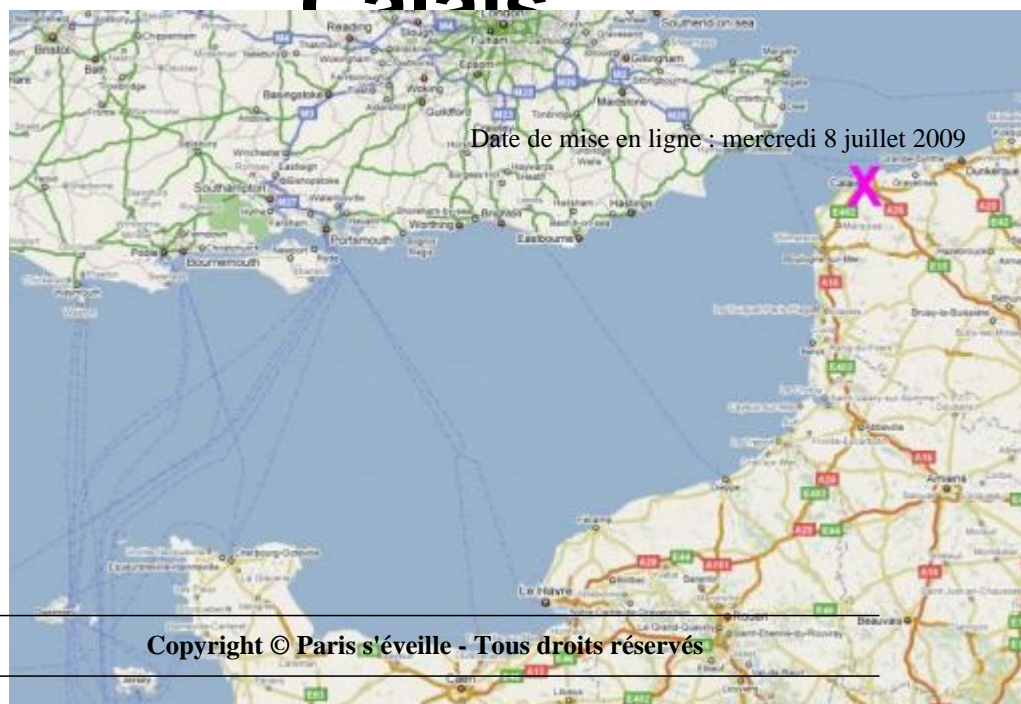


# Accords d'Évian : Prison en vue et expulsion de masse pour les réfugiés politiques de Calais



**Lundi, les ministres de l'immigration anglais et français se sont réunis à Evian. Renforcement des contrôles, annonce de la destruction des abris de la jungle, lutte contre les passeurs... Rien de bien nouveau sauf, la possibilité pour la police anglaise d'agir dans nos rues calaisiennes.**

**Et plus grave pour les droits d'asile : Besson accepte de faire des charters de retours forcés vers les pays d'origine ou de transit, et Woolas, dans *Le Guardian*, annonce l'installation d' « un traitement pour les personnes ».**

On dirait l'installation d'un centre de détention géré par les anglais ?

Compilation d'articles sur le sujet :

« Paris et Londres sont convenus lundi de partager plus équitablement le coût de la lutte contre l'immigration illégale vers la Grande-Bretagne, qui se traduit par la présence de milliers de migrants à Calais. Un « arrangement administratif » en ce sens a été signé par les ministres de l'Immigration français et britannique, Eric Besson et Phil Woolas, lors du 30e sommet franco-britannique qui s'est tenu à Evian. L'accord porte sur un renforcement de la frontière commune tout en rééquilibrant le partage de la charge financière. Ce dernier point constituait la principale pomme de discorde entre les deux pays. "Toutes les nouvelles dépenses d'investissement, de maintenance et de fonctionnement, y compris les salaires des opérateurs des équipements de détection, seront prises en charge par la partie britannique, qui voit ses obligations étendues au-delà de ce que prévoit l'arrangement conclu en 2003« , notent les services d'Eric Besson dans un communiqué. »Le rééquilibrage du 'fardeau' est significatif pour la France", souligne le ministère français. Eric Besson, qui s'est rendu deux fois à Calais depuis le début de l'année, a annoncé pour fin 2009 le démantèlement de la « jungle », zone de campement sauvage proche du port de Calais où vivent des centaines de migrants clandestins candidats au départ vers l'Angleterre. Selon le ministère français, "près de 2.000 étrangers en situation irrégulière cherchant à rejoindre le Royaume-Uni stationnent" dans la région de Calais, dont 800 dans la « jungle ». Dans un communiqué publié lundi matin, avant l'accord d'Évian, l'association France terre d'asile accuse les Britanniques d'être les « champions de la 'patate chaude' ». L'organisation dit ne pas être choquée par la fermeture annoncée de la « jungle », à condition que soient garantis l'accès à la protection internationale des personnes qui en font la demande, l'hébergement des demandeurs d'asile et la protection des personnes vulnérables, en particulier des mineurs. »

« La France et la Grande-Bretagne ont signé lundi à Evian (centre-est) une déclaration dans laquelle elles s'engagent à renforcer leur coopération dans la lutte contre l'immigration clandestine, notamment en déployant des agents britanniques en France. Selon ce texte paraphé à l'occasion du sommet franco-britannique qui s'est déroulé dans la station thermale des Alpes françaises, les deux pays ont prévu de "renforcer la sécurité

de leur frontière commune, en vue notamment de la rendre étanche à l'immigration clandestine et ses filières". Pour y parvenir, ils ont prévu la mise en place des "technologies les plus récentes et les plus appropriées, ainsi que (des) formes de coordination les plus efficaces et les plus systématiques, dans le cadre d'un partage équitable des activités opérationnelles et charges de toute nature". La France et la Grande-Bretagne ont également décidé de renforcer "leurs dispositifs conjoints de contrôle dans les ports et les gares desservant l'autre pays« et d'étudier »l'éventuelle nécessité d'établir de nouveaux contrôles conjoints à l'avenir". Paris et Londres ont également décidé de soutenir "si nécessaire, la mobilité d'agents de l'Agence des frontières du Royaume-Uni afin qu'ils s'installent dans le nord de la France et ainsi améliorer l'efficacité de la gestion du personnel de contrôle à la frontière commune« . Les deux gouvernements se sont aussi engagés à »augmenter de manière significative le nombre de retours forcés d'étrangers en situation irrégulière et leur réintégration dans leur pays d'origine ou de transit". Depuis la fermeture, en novembre 2002, du centre de la Croix-Rouge à Sangatte (nord de la France), des centaines de migrants, notamment afghans, érythréens, irakiens ou somaliens, errent dans la région dans l'espoir de traverser la Manche à bord de camions embarqués sur les ferries. »

*[Sources : Reuters, AFP]*